




2^{ème} séminaire des élus pour le PADD du SCoT de CAPNord Martinique

CAPNord Martinique a lancé la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en octobre 2017. Pour ce faire, la communauté d'agglomération a retenu le groupement SIAM/AID/BIOTOPE et a renouvelé la mission d'assistance de l'ADDUAM.

 D'octobre 2017 à février 2018, s'est déroulée la première phase dédiée à la réalisation du diagnostic territorial et l'analyse de l'état initial de l'environnement.

 Par la suite, un premier séminaire a été organisé le 28 février 2018 afin de définir le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du territoire pour les 20 prochaines années. A cette occasion, des élus municipaux et communautaires de CAPNord Martinique ont exprimé lors de différents ateliers les orientations qu'ils souhaitent donner au territoire.

 Afin de poursuivre et préciser les réflexions, un nouveau séminaire sera organisé le 28 novembre 2018.

Programme du séminaire

8h45 : Introduction du Président

9h00-10h00 : Présentation du PADD (le contenu législatif, les éléments évoqués lors du séminaire de février 2018)

10h00-12h00 : Ateliers tournants sur 3 thématiques :

- Poursuivre l'amélioration du cadre de vie sur le territoire de CAP Nord Martinique, dans un souci de croissance raisonnée
- Promouvoir un dynamisme économique durable, en développant notamment les facteurs d'attractivité locaux
- Préserver et valoriser le cadre de vie et l'environnement local, en intégrant la culture du risque

12h00-12h20 : Pause

12h20-13h00 : Synthèse et conclusions de chaque ateliers

